



N°32 / octobre 2023



Lettre d'information
électronique



Partenaires de la CAF

Agir ensemble

Solidarité et accompagnement des familles



Chers partenaires,

L'accompagnement des familles réunionnaises est au centre de notre action. Vous êtes mobilisés à nos côtés tous les jours au quotidien et notre dynamique partenariale s'amplifie sur le terrain. Nous faisons ensemble et nous adaptions nos actions aux besoins des familles au regard des valeurs de solidarité que nous portons.

Cette co-construction est incarnée entre autres par les ambitions du Schéma Départemental des Services aux Familles (SDSF) qui portent sur le champ de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de la cohésion sociale, du soutien à la parentalité et se décline concrètement à travers les Conventions Territoriales Globales (CTG).

Dans ce cadre, le Comité Départemental des Services aux Familles (CDSF) s'est réuni le 28 septembre dernier sous l'égide du préfet pour réaliser un bilan des actions déjà réalisées par l'ensemble des partenaires en faveur des familles, dans le respect des droits et besoins des enfants et de leurs parents. Ce temps fort a permis de faire un focus sur le Service Public de la Petite Enfance. Le CDSF a en effet porté un avis sur les projets sélectionnés dans le cadre du Fonds d'innovation pour la petite enfance (Fipe). Les résultats seront publiés très prochainement.

Agir ensemble au service de notre territoire, c'est le sens de nos actions. Poursuivre cet engagement, c'est aller à l'essentiel de nos missions, inventer les nouvelles solidarités, redonner aux familles confiance dans l'avenir. C'est ce à quoi nous nous attachons et vous pouvez compter sur notre engagement à vos côtés au service des Réunionnaises et des Réunionnais.

Virginie DERAND,

Directrice générale par intérim de la CAF.

- 02 | Schéma Départemental des Services aux Familles : actions et perspectives
- 05 | La réforme de la déconjugalisation de l'Allocation aux adultes handicapés (Aah)
- 06 | Tourisme social à Cilaos : une nouvelle vie pour le Village des Sources
- 07 | Recentralisation du Rsa
Itinéraire des talents, des parcours réussis
- 08 | Dernières actualités

AGIR POUR LES FAMILLES

SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DES SERVICES AUX FAMILLES : ACTIONS ET PERSPECTIVES



Le 2^{ème} Comité Départemental des Services aux Familles (CDSF) de l'année 2023 s'est réuni le 28 septembre dernier à la Préfecture de Saint-Denis, sous la présidence de Jérôme FILIPPINI, Préfet de La Réunion, pour dresser le bilan de l'année écoulée et déterminer les axes prioritaires de la nouvelle convention cadre du Schéma du Départemental des Services aux Familles (SDSF) 2024-2027.



Les Vice-présidences sont assurées par le Président du Conseil départemental, le Président du Conseil d'administration de la Caf, le représentant de l'Association des Maires de La Réunion (ADMR), ainsi que le Recteur d'Académie.

Le CDSF est par ailleurs composé de représentants des collectivités territoriales, des services de l'État (DAC Réunion, DRAJES...), des associations signataires du SDFS représentant les gestionnaires, des professionnels et des usagers concernés par les services aux familles.

Le CDSF assure l'animation du Schéma Départemental des Services aux Familles dont il est l'instance de réflexion, de conseil, de proposition et de suivi de toutes les questions relatives à l'organisation, au fonctionnement, au maintien et au développement des services aux familles.

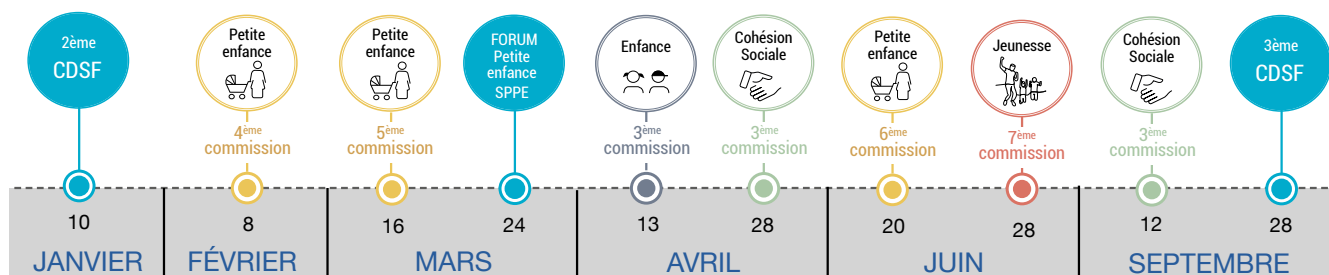
Les principaux objectifs du comité :

- Réduire les inégalités d'accès aux droits, aux modes d'accueil, aux dispositifs de soutien à la parentalité et aux services ;
- Lutter contre les inégalités d'accès territoriales et sociales à ces services ;
- Rénover la gouvernance de la petite enfance et de la parentalité afin d'assurer une meilleure coordination entre les collectivités locales et les institutions.

C'est dans ce cadre que les acteurs locaux portant les politiques publiques à destination des familles, se coordonnent pour répondre au mieux aux enjeux du territoire et renforcer le maillage de l'offre en matière de petite enfance, enfance, jeunesse, ou encore de soutien aux parents.

► SDFS - CFSF - Une activité soutenue en 2023

Les travaux sur le CDSF se déroulent de façon opérationnelle et soutenue toute l'année au sein de 4 commissions : enfance, petite enfance, jeunesse, cohésion sociale.



► Les orientations du SDSF déclinées concrètement à travers les Conventions Territoriales Globales (CTG)

Conclues entre la Caf et les collectivités, les orientations du SDSF sont déclinées et mises en œuvre concrètement à travers les Conventions Territoriales Globales.

Fruit d'une collaboration étroite entre les communes et la Caf, la CTG est une démarche partenariale qui permet de concrétiser un véritable projet de territoire avec et pour les habitants.

Elle propose le maintien et le développement de différents services de proximité aux familles tout en garantissant l'accès aux droits pour tous, et en recherchant à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination entre acteurs publics, associatifs et gestionnaires de services.

À partir d'un diagnostic des besoins avec tous les acteurs du territoire, les collectivités signataires et la Caf s'engagent conjointement à maintenir et développer des services à destination des familles réunionnaises, en répondant à leurs besoins de la vie quotidienne : petite enfance, jeunesse, soutien à la parentalité, animation de la vie sociale, logement, accès aux droits et inclusion numérique.

À ce jour, **23 Communes ont signé une CTG**. Cette démarche de territorialisation couvre la quasi-totalité de la population réunionnaise.



Erica BAREIGTS, Maire de Saint-Denis, Jérôme FILIPPINI, Préfet de la Région Réunion et Harry-Claude MOREL, Président du CDSF et Virginie DERAND, Directrice Générale par Intérim de la Caf de La Réunion

► Zoom sur le Service Public de la Petite Enfance

À l'occasion de la réunion du 28 septembre, le Comité Départemental des Services aux Familles a fait l'état des travaux en cours sur la création du futur Service Public de la Petite Enfance.

En effet, une consultation territoriale s'est déroulée en février-mars 2023 afin de repenser, avec le concours des familles et des acteurs du secteur, l'organisation du système d'accueil des jeunes enfants et d'assurer une solution de qualité financièrement accessible à tout parent de jeune(s) enfant(s) qui le souhaite.

Les familles et les professionnels ont répondu présents en participant massivement à cette consultation :

- + de **80 000 mails et SMS** adressés aux parents d'enfants de moins de 3 ans ou à naître ;
- + de **1 900 participants** à la consultation dont 200 en atelier, 400 en ligne et 1 300 au sondage (parents, professionnels, gestionnaires, acteurs, ...) ;
- + de **20 ateliers** avec les parents et les professionnels dans les Rpe, crèches, classes passerelles, ... ;
- + de **160 propositions** dont 80 sont issues des ateliers.

À partir de l'expression des attentes et des besoins des familles et des professionnels de terrain, des pistes de travail prioritaires ont été dégagées.

Les actions prioritaires identifiées

- Développer un **portail unique d'information et de démarche** concernant les offres et les services de la petite enfance sur le département (offres d'accueil, actualité, information et activité de parentalité) ;
- Définir un **plan de formation Petite Enfance** pour répondre à la pénurie de professionnels dans ce domaine ;
- Créer un **Label Qualité SPPE** à destination des modes de garde individuel et collectif ;
- **Informers et sensibiliser l'ensemble des parents** sur les offres et dispositifs SPPE ;
- Poursuivre le **développement des offres d'accueil accessibles à tous** : augmenter le nombre de places, développer des solutions flexibles, favoriser et soutenir l'inclusion des enfants porteurs de handicap en milieu ordinaire.

► L'appel à projets dans le cadre du fonds d'innovation pour la petite enfance (Fipe)

Le **fonds d'innovation pour la petite enfance** a été créé pour **soutenir des projets innovants** et inspirants dans le cadre du déploiement du Service Public de la Petite Enfance (SPPE). Doté de **70 millions d'euros**, il est supporté à parts égales par l'État et la Cnaf.

Ce fonds national est destiné à financer les projets retenus au titre de **l'appel à projets** lancé en juin qui s'est clôturé le 31 août. Le CDSF du 28 septembre dernier a rendu son avis sur le classement des projets retenus proposé par le jury régional.

Véritable opportunité pour notre territoire, ce fonds d'innovation petite enfance a pour objectif de soutenir des projets et des actions qui répondent aux besoins identifiés lors de la consultation territoriale sur le SPPE en matière d'accueil de la petite enfance :

- Le renforcement de la qualité des modes d'accueil (éveil artistique et culturel, analyse de la pratique, pédagogie innovante...);
- La diversification des solutions d'accueil (modes d'accueil en horaires atypiques, dispositifs passerelles avec l'entrée à l'école, solutions flexibles) ;
- L'information et l'accompagnement des familles pour favoriser le recours aux modes d'accueil (relais petite enfance itinérant, guichets d'inscription unique entre tous les modes d'accueil...);
- Le soutien à l'accueil individuel (accompagnement des professionnels à l'entrée dans le métier et tout au long de leur carrière).



Le Comité Départemental des Services aux Familles a reçu 51 dossiers :

- 10 dossiers pour le Nord de l'île;
- 14 dossiers pour la région Ouest ;
- 20 dossiers pour la région Sud ;
- 7 dossiers pour la région Est.

Ces projets ont été examinés par le CDSF en sa séance du 28 septembre 2023 et un avis a été formulé sur chacun des dossiers. La liste des lauréats a été transmise au Ministère des solidarités et des familles le 15 octobre et sera publiée prochainement.



Le Schéma Départemental des Services aux Familles 2024-2027

L'ensemble des partenaires du CDSF ont pour mission d'élaborer le prochain Schéma Départemental des Services aux Familles en évaluant les actions menées jusqu'alors, et en poursuivant les actions efficaces. Ils sont attachés à répondre aux besoins exprimés par les familles dans leur vie quotidienne en proposant, sur chaque commune de l'île, des services diversifiés, accessibles et qualitatifs.

En travaillant encore davantage ensemble sur le plan opérationnel, les acteurs du SDSF réaffirment leur volonté de se mobiliser en faveur des familles réunionnaises pour concrétiser dans un cadre partenarial renforcé des projets porteurs de progrès sur la prochaine période, et en premier lieu l'ambition élevée du Service Public de la Petite Enfance à La Réunion.



HANDICAP

LA REFORME DE LA DÉCONJUGALISATION DE L'ALLOCATION AUX ADULTES HANDICAPÉS (AAH)

La déconjugalisation de l'allocation aux adultes handicapés est effective depuis le 1^{er} octobre 2023. Cette réforme favorise l'autonomie des personnes handicapées qui bénéficieront d'une allocation individualisée

➤ La déconjugalisation, en bref

La réforme de la déconjugalisation de l'Allocation aux adultes handicapés (Aah) change le mode de calcul de l'allocation. Pour les bénéficiaires en couple : seul le bénéficiaire et ses ressources personnelles seront prises en compte dans le calcul de la prestation.

La réforme de la déconjugalisation de l'Aah est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2023.

Le premier versement d'Aah impacté par cette réforme interviendra le 6 novembre 2023 pour les droits d'octobre.

➤ Les principes de l'application de la réforme

1. La déconjugalisation est automatique

En tant que bénéficiaire de l'Aah, aucune démarche n'est à réaliser.

La mise en œuvre de la réforme est réalisée directement par la Caf et de manière automatique.

2. La déconjugalisation ne s'applique pas si elle est défavorable

La Caf évaluera le droit selon les deux modes de calcul, conjugalisé et déconjugalisé, et appliquera celui qui est le plus favorable financièrement.

3. La déconjugalisation est définitive

Dès lors que l'allocation est déconjugalisée, le bénéficiaire relève définitivement du mode de calcul déconjugalisé.



EN SAVOIR +

Déconjugalisation de l'Aah : les réponses aux questions que vous vous posez dans le Faq sur Caf.fr >>>



Chiffres clés à La Réunion

Fin 2022, l'Aah comptait :

- 21 717 personnes bénéficiaires, dont
- 4 645 en couples et
- 334 couples avec 2 bénéficiaires de l'Aah.

Quel que soit le mode de calcul retenu, il est demandé aux allocataires bénéficiaires de l'Aah de continuer à déclarer l'ensemble des ressources du foyer, notamment celles du conjoint ainsi que tout changement familial ou de situation. Cela permet de sécuriser l'accès aux droits.



CALCUL CONJUGALISÉ

Le calcul conjugalisé de l'AAH prend en compte l'existence et les revenus de votre conjoint ou conjointe.



CALCUL DÉCONJUGALISÉ

Le calcul déconjugalisé de l'AAH ne tient pas compte de l'existence et des revenus de votre conjoint si vous en avez un.

ENFANCE - JEUNESSE

TOURISME SOCIAL À CILAOS : UNE NOUVELLE VIE POUR LE VILLAGE DES SOURCES



La Caf de La Réunion est fortement attachée au site du Village des Sources dont elle est propriétaire. Son Conseil d'administration a confirmé la vocation historique d'accueil de vacances familiales accessibles à tous grâce à une tarification sociale et au versement d'aides au temps libre.

L'activité touristique ayant été arrêtée en 2021, la Caf a relancé la dynamique pour inscrire ce site dans un cadre plus large, porteur de services pour les familles cilaosiennes, et a lancé un appel à manifestation d'intérêt en vue de la signature d'un bail à construction et gestion. C'est l'association Babyland qui en a été lauréat et la signature officielle du bail a eu lieu le 15 septembre dernier.

► Les objectifs sur le site

- créer une offre de tourisme social pour proposer des vacances aux familles réunionnaises les plus modestes et soutenir le projet de développement du territoire de la commune de Cilaos ;
- construire et exploiter une crèche d'une quarantaine de places afin d'offrir un accueil diversifié de la petite enfance et proposer un lieu d'animation de la vie et de la cohésion sociale aujourd'hui inexistant sur la commune.

Ces projets sont intégrés à la Convention Territoriale Globale signée entre la Caf de La Réunion et la Commune de Cilaos le 27 janvier dernier.

Le Village des Sources, patrimoine emblématique de notre territoire, sera donc préservé, réhabilité et redynamisé au bénéfice des familles réunionnaises, notamment les familles les plus modestes.



PRESTATION

RECENTRALISATION DU RSA

ITINÉRAIRE DES TALENTS, DES PARCOURS RÉUSSIS...



Depuis le 1er décembre 2020, la Caf de La Réunion met en œuvre la mission d'orientation et d'accompagnement des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) qui lui a été confiée par la loi portant la réforme de la recentralisation du RSA. Trois ans plus tard, les résultats sont probants et les exemples de parcours réussis vers l'insertion durable sont encourageants et inspirants.

Mardi 3 octobre 2023, une journée dédiée à la valorisation des parcours réussis des bénéficiaires du RSA majoré, a été organisée par la Caf.

Cet évènement a réuni près d'une centaine de personnes : les 55 bénéficiaires du RSA majoré, les partenaires et opérateurs comme le Conseil Départemental, le Pôle Emploi, la Mission Locale, la Maison des Associations de Saint-Benoît, AXONE, le CCAS de Trois Bassins..., les divers services internes de la Caf.

Au programme, après l'ouverture officielle de la séance par Virginie DERAND, Directrice Générale par intérim de la Caf, **3 tables rondes** se sont tenues, réunissant des bénéficiaires, des partenaires, des opérateurs de confiance et des Référents Uniques Caf, en charge de l'accompagnement des bénéficiaires vers leur insertion durable.

La première table ronde, consacrée au cheminement du bénéficiaire de « l'accès aux droits à l'insertion socio-professionnelle », sous la forme d'une mise en scène a permis de présenter le rôle du Référent Unique, l'articulation avec les opérateurs de confiance tout en mettant l'accent sur le témoignage des bénéficiaires.

La deuxième table ronde, a porté sur la levée des freins sociaux dans le cadre de l'accompagnement et a permis d'aborder des thématiques telles que le mode de garde, le logement, la mobilité, le budget...et de faire le lien avec le

Service Public de la Petite Enfance et les crèches AVIP (à Vocation d'Insertion Professionnelle).

La dernière table ronde illustre une action collective « les sentiers de l'insertion » de sa genèse à son évaluation. Fondée sur l'écoute usager, cette action ayant pour support la pratique sportive, a mis en lumière la dynamique de groupe, l'accompagnement collectif hors des murs, l'évolution de la posture professionnelle et le partenariat renforcé avec le Pôle Emploi.

Ces interventions ont suscité de riches échanges avec l'assemblée, tant du côté des bénéficiaires que des partenaires.

L'après midi, 14 « auto-entrepreneurs en devenir » ont pu partager leurs talents sous forme d'ateliers : exposition d'objets personnalisés, Yoga, pâtisseries, brunch salé, massage, prévention autisme, EFT (Emotionnel Freedom Techniques), danse, fitness, ...

Cet évènement s'inscrit pleinement dans le cadre de la recentralisation du RSA et du projet d'entreprise de la Caf notamment sur l'axe relatif à l'écoute usagers. Cette démarche a pour objectif notamment d'associer les bénéficiaires, de coordonner et de valoriser les actions partenariales afin d'améliorer le quotidien des familles en menant des actions concrètes et adaptées tout en communiquant en direction d'un large public.



ACTUALITÉS

NOS DERNIÈRES ACTUALITÉS

Prévention

La Caf et les tribunaux judiciaires de La Réunion ensemble pour accompagner les familles

Une convention "portant coopération dans l'accompagnement des familles séparées sur le Département" a été signée le 18 septembre dernier par les Tribunaux Judiciaires de Saint-Denis et de Saint-Pierre et la Caf de La Réunion.

Cette signature acte l'engagement de tous les acteurs pour assurer un parcours attentionné aux familles séparées, au plus près de leurs besoins et dans l'intérêt supérieur de l'enfant.

L'ensemble des aspects du parcours séparation sont couverts et partagés :

- promotion de l'Agence de Recouvrement et d'Intermédiation des Pensions Alimentaires ;
- mise en œuvre de l'Intermédiation Financière des pensions alimentaires ;
- médiation familiale, accords amiables, espaces de rencontre, accompagnement des familles, paiement du juste droit, écoute usager.



Enfance

Crèche d'entreprise, un enjeu territorial

La crèche d'entreprise est une solution de mode garde du jeune enfant proposée par l'employeur, public ou privé, s'appuyant sur un partenariat avec un gestionnaire professionnel.

Il s'agit d'un sujet majeur de la responsabilité sociétale des entreprises et de leur marque employeur. La Caf est engagée aux côtés des employeurs pour répondre aux besoins des familles. Elle apporte aux entreprises un soutien technique et financier : de l'ingénierie interfacée avec les promoteurs de crèches à une mise en réseau pour la réservation de places. Elle assure gratuitement un rôle de conseil, d'expertise et d'accompagnement pour la réalisation, la mise en œuvre et le suivi des projets.

Plus d'information dans le dépliant consacré à l'enjeu territorial des crèches d'entreprises.



Magazine

Vies de Famille du mois de septembre

Vies de famille, le magazine trimestriel de la Caf a publié son numéro du mois de septembre.

Au sommaire pour notre département :

- La plateforme d'accès aux stages pour les jeunes de La Réunion ;
- Les contrôles plus performants ;
- le lieu d'accueil enfants/parents (Laep).

...et dans l'actualité nationale :

- La lutte contre l'analphabétisme ;
 - La relève, à la recherche des nouveaux talents du handisports ;
 - Étudiants : la check-list de la rentrée ;
 - Dossier : quel mode de garde pour ses enfants scolarisés ?
 - Zoom sur la "Convention d'Objectifs et de Gestion" ;
 - Réforme : l'Allocation aux adultes handicapés (Aah).
- Un numéro à feuilleter en cliquant sur l'image ci-dessus.

ACTUALITÉS

NOS DERNIÈRES ACTUALITÉS

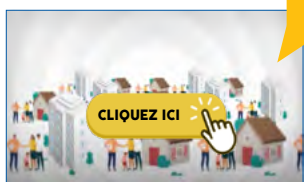
Logement

Propriétaires : louer son logement en toute sécurité

Les propriétaires peuvent désormais confier leur bien à des associations agréées qui s'occupent de trouver des locataires dont la situation est la plus adaptée pour occuper leur logement.

Pour ce faire, il est possible de confier à l'ADIL le bien et de devenir propriétaires solidaires avec le réseau SOLIKAZ.

Pour en savoir plus :

Présentation de Solikaz en video**Le site du réseau**

Émission TV - VITAL

Le Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP)

Animé par des partenaires de la Caisse d'Allocations Familiales, dont des parents, le REAAP est un réseau qui a pour objectif prioritaire de valoriser les parents dans leurs rôles et compétences au sein de la famille. C'est dans ce cadre que le réseau met en place des actions de proximité pour favoriser les relations entre les parents, les parents et leurs enfants, les parents et l'école. Les actions menées permettent à toutes les familles d'échanger, de dialoguer, de dédramatiser et de participer à des ateliers favorisant le lien social.

Découvrez le reportage VITAL : *Le Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents.*
© Une production signée Blabla Prod / Bis repetita diffusée sur Réunion la 1ère.

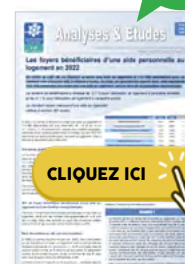


Statistiques

Les foyers bénéficiaires d'une aide personnelle au logement en 2022

La Caf de La Réunion a versé une aide au logement à 115 086 allocataires pour un montant total d'environ 402,5 millions d'euros en 2022. Au total, en ajoutant les ayants droit, cela représente 272 109 personnes couvertes par une aide au logement, soit un tiers de la population réunionnaise.

Retrouvez tous les chiffres concernant cette prestation versée par la Caf en 2022 dans le N° 31 d'Analyses et Études de L'Observatoire Statistiques et Études (OSE) de la Caf. Cliquez sur l'image >>>



ACTUALITÉS

NOS DERNIÈRES ACTUALITÉS

Emploi - métiers

Semaine de l'emploi de la sécurité sociale : des métiers au service de l'humain

Chaque année, au mois d'octobre, la Sécurité sociale a pris l'habitude de réaliser un événement à l'occasion de la date de sa création en 1945.

Cette année, en lien avec les enjeux de valorisation de nos organisations, de nos métiers et de nos recrutements, l'Ucanss (Union des caisses Nationales de Sécurité Sociale) a lancé la première "Semaine de l'emploi à la Sécu" qui a eu lieu du 2 au 6 octobre 2023.

La Caf de La Réunion a décidé de mobiliser son équipe interne pour valoriser les métiers des collaborateurs à travers des vidéos courtes et dynamiques.

Avec cette opération, le ton est donné : la Sécurité sociale souhaite mettre la lumière sur son attractivité et son recrutement, mais aussi valoriser son fort ancrage territorial.

Découvrez le spot qui invite à se connecter au site www.lasecuretrute.fr ainsi que les 4 métiers valorisés. (Cliquez sur les images)



Conseiller de service à l'utilisateur



Conseiller technique de territoire



Travailleur social



Gestionnaire conseil allocataire



SPOT - La SécuRecrute



Prévention - Santé

SAFTHON Alcool et grossesse

La Caf est l'un des financeurs principaux du Safthon 2023 organisé par SAF Réunion, spécialisé dans la recherche, le diagnostic, la prise en charge et la prévention du Syndrome d'Alcoolisation Foétale (SAF) et des Troubles Causés par l'Alcoolisation Foétale. Boire de l'alcool enceinte, même un peu, n'est pas sans danger !

L'alcool passe dans le sang du bébé et peut entraîner des risques majeurs pour sa santé : fausse-couche, accouchement prématuré, altération du développement, malformation, retard mental ou physique, troubles durables du comportement...

Avoir le réflexe zéro alcool, c'est éviter ces risques. Chaque année, naissent à La Réunion au moins 270 enfants touchés par le syndrome d'alcoolisation foétale.

Plus d'infos : contact@saffrance.com - Tél : 0692 39 58 56



Prévention - Santé

Octobre rose : Unis Contre le Cancer du Sein

Aujourd'hui, 9 femmes sur 10 sont en vie 5 ans après leur diagnostic du cancer du sein. C'est le résultat de nombreux progrès de la recherche contre le cancer. Mais à l'occasion d'Octobre Rose, mois de mobilisation contre ce cancer, il est urgent de rappeler qu'il reste la 1^{re} cause de mortalité par cancer chez la femme. **1 femme sur 8 est touchée par un cancer du sein au cours de sa vie.**

Octobre rose est un mois de solidarité et de soutien : la Caf y a pris part en menant une campagne de sensibilisation sur ces réseaux sociaux et auprès de ces collaborateurs. La prévention est majeure et faire une mammographie et/ou une auto-palpation est important. Parlons-en aux femmes qui nous entourent et à notre cercle élargi.

